

ÉTAT DES LIEUX DES VIOLENCES ET DES DISCRIMINATIONS À CARACTÈRE RACIAL EN FRANCE

Une étude de l'Ifop menée pour la LICRA auprès d'un échantillon national représentatif de 14 025 personnes

Embargo de diffusion : [Jeudi 9 avril à 6h00]

C'est dans un contexte marqué par une montée de la question raciale dans le débat public - illustrée ce 4 avril 2026 par la tenue d'une marche contre le racisme et les discriminations en réaction aux attaques racistes ayant visé un maire de Seine-Saint-Denis - que l'Ifop et la LICRA publient les résultats d'un état des lieux des racismes en France. Les études permettant de mesurer dans toute leur diversité les formes de racisme subies par l'ensemble des Français étant rares, cette enquête offre la première cartographie exhaustive de l'exposition des Français aux comportements racistes selon leur appartenance ethnique et religieuse. La force du dispositif mis en place par l'Ifop tient non seulement à l'ampleur d'un échantillon sans équivalent dans le paysage de la recherche sur ces questions (14 025 personnes) mais aussi à l'usage de variables d'analyse permettant de documenter de manière inédite l'expérience du racisme chez des groupes jusqu'ici peu étudiés. Or, ce que montre cette enquête, c'est le caractère massif et incontestable du racisme en France. Il s'exprime dans de multiples espaces de la vie sociale et touche l'ensemble de la population, y compris des groupes que l'on associe moins spontanément à cette expérience. Si la France ne peut être qualifiée de société systématiquement raciste, force est néanmoins de constater que le racisme est loin d'être un phénomène marginal ou résiduel : il constitue une réalité massive qui frappe de manière disproportionnée les minorités ethniques et religieuses et laisse des conséquences durables sur leurs trajectoires de vie et leur santé mentale.



PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

UN DISPOSITIF TECHNIQUE ADAPTÉ AU SUJET DE L'ENQUÊTE



Un large échantillon de la population générale dont la représentativité est renforcée par des quotas spécifiques



Afin de pouvoir étudier de façon fine le profil des victimes de racisme en France, l'Ifop a fait le choix d'interroger un échantillon d'une taille exceptionnelle : **14 025 personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France métropolitaine**. La représentativité de l'échantillon a été assurée **par le respect des quotas sociodémographiques et géographiques classiques** (âge, sexe, profession, région, catégorie d'agglomération) mais **aussi de variables de quotas spécifiques** - comme la part d'immigrés dans le quartier ou la nationalité de la personne interrogée - permettant une meilleure représentativité des minorités ethniques. Les variables de quotas et de redressement ont été établies à partir du dernier recensement de l'Insee (2022).

Un échantillon conséquent permettant d'étudier une multitude de groupes discriminés



Un échantillon aussi important donne la possibilité à l'Ifop de croiser les données entre elles pour analyser les résultats sur **des groupes minoritaires au sein de la population vivant en métropole (ex : juifs, asiatiques, musulmans...), qu'ils possèdent ou non la nationalité française***. Un échantillon d'une telle taille permet notamment d'analyser les résultats en fonction de la religion, des origines des parents et du groupe ethnique perçu par autrui. Pour permettre d'analyser chaque sous-groupe, il doit contenir au minimum 40 personnes, ce qui est largement le cas ici (cf structure de l'échantillon), sauf en cas de questions filtrées où la base de répondants peut être plus faible.

Un mode de recueil adapté à l'objet de l'étude



Pour cette étude visant à mesurer la proportion de victimes de discriminations ou d'agressions raciales ou religieuses, l'Ifop a fait le choix d'un **mode de collecte téléphonique** dans la mesure où il est celui qui garantit la meilleure couverture sociologique de la population, notamment en permettant de mieux **représenter certaines populations particulièrement vulnérables** telles que les personnes de nationalité étrangère, les individus ayant une maîtrise limitée de la langue française ou des nouvelles technologies ou encore les personnes ayant un faible niveau de revenu ou d'éducation. Le mode de recueil téléphonique est en effet le plus adapté pour toucher ces publics qui, pour des raisons diverses et variées, sont parmi les plus exposés au racisme.

Le respect des règles sur le recueil des données « sensibles »



Suivant la législation autour des données sensibles, l'Ifop a veillé à ce que ce dispositif respecte les conditions suivantes :

- La garantie aux répondants que leur participation à l'enquête est volontaire
- Une **complète anonymisation des données lors des différentes phases de l'étude** (collecte, enregistrement, conservation)
- La **finalité scientifique de l'enquête** a été justifiée et clairement affichée aux répondants ;
- L'**information du répondant du caractère facultatif des réponses**, de la démarche de la finalité de l'étude et des modalités d'exercice de ses droits.

Une finalité légitime : la mesure des discriminations raciales



- L'enquête a été réalisée pour la LICRA, association reconnue d'utilité publique, dans un objectif de lutte contre le racisme et les discriminations. L'**article 44 de la loi Informatique et Libertés (loi n° 78-17)** autorise par ailleurs la collecte de données sensibles pour les besoins de la recherche en sciences sociales dans l'intérêt public. La **recommandation CNIL 2025** confirme que les enquêtes de mesure de la diversité doivent « s'inscrire dans une démarche d'amélioration de l'égalité des chances » (art. 4)

* Par facilité d'usage, le terme de « Français » figurant dans ce rapport fait référence à l'ensemble des personnes résidant sur le sol métropolitain et pas seulement à celles détentrices de la nationalité française.

ANALYSE DE L'ENSEMBLE DES RESULTATS

A) PRÈS D'UN FRANÇAIS SUR DEUX A DÉJÀ SUBI AU MOINS UNE FORME DE VIOLENCE OU DE DISCRIMINATION À CARACTÈRE RACISTE AU COURS DE SA VIE

1 – 46% des Français ont déjà été victimes d'agressions ou de discriminations à caractère raciste au cours de leur vie, soit près d'un citoyen sur deux. Ce chiffre global recouvre trois profils distincts : 14% ont été victimes uniquement d'agressions, 8% uniquement de discriminations, et 24% ont subi les deux formes cumulées - ce qui signifie qu'une victime sur deux a été exposée simultanément à des violences et à des traitements injustes dans l'accès aux droits ou aux services.

👉 Et ces phénomènes sont récents : **24% des Français ont fait l'expérience d'un comportement raciste au cours des cinq dernières années**, et **15% ont subi au moins une forme de discrimination raciale au cours des seuls 12 derniers mois** - chiffres qui confirment que le racisme est bien une réalité contemporaine...

2 – Les formes d'expression de l'agression raciste sont dominées par les atteintes verbales, mais les formes les plus graves touchent aussi plusieurs millions de Français : moqueries ou propos vexants (25%), insultes (24%), menaces (14%), vols ou dégradations (11%), violences physiques (9%). Du côté des discriminations, c'est la tenue vestimentaire et le look (14%) qui constitue le premier motif invoqué, devant les origines ethniques ou culturelles (12%), la région ou le pays d'origine (12%), le nom ou le prénom (11%) et la couleur de peau (10%) - autant de marqueurs identitaires qui fonctionnent comme autant de déclencheurs de traitement inégal.

B) DES EXPÉRIENCES VÉCUES DE FAÇON TRÈS INÉGALE SELON L'APPARTENANCE ETHNIQUE OU RELIGIEUSE PERÇUE

3 – L'exposition aux violences et discriminations racistes est massivement concentrée sur les minorités visibles, avec un gradient d'intensité allant de 39% pour les personnes perçues comme « blanches » à **80% pour celles perçues comme « noires »** - soit un écart de 41 points. Les personnes perçues comme « arabes » (70%) et les « métisses » (60%) s'inscrivent dans cet intervalle, confirmant que la pigmentation et les marqueurs phénotypiques demeurent les principaux déterminants de l'exposition au racisme en France.

👉 La part des personnes perçues comme « noires » ayant subi une agression raciste dans leur vie (49%) est **deux fois et demie plus élevée** que celle des personnes perçues comme « blanches » (19%). Cette surexposition des minorités visibles se manifeste avec une acuité particulière pour les violences physiques et les menaces, où les personnes perçues comme « noires » ou « arabes » sont exposées à des taux deux à trois fois supérieurs à ceux de la population blanche.

4 – L'appartenance religieuse constitue un second facteur majeur de surexposition : les musulmans (79%) et les juifs (69%) présentent les taux les plus élevés, devant les bouddhistes (64%) et les protestants (57%), tandis que les catholiques (43%) se situent en deçà de la moyenne nationale. Ce tableau révèle que les discriminations à caractère religieux s'ajoutent aux discriminations ethno-raciales pour former des expériences cumulées particulièrement pénalisantes pour une fraction significative de la population française.

👉 Le degré de visibilité religieuse est un facteur aggravant. Ainsi, si 24% des musulmans disent avoir subi des discriminations en raison de leur tenue c'est le cas chez 41% de ceux portant un vêtement religieux. Cette discrimination basée sur les marqueurs visibles de religiosité s'exprime notamment dans le quotidien des musulmans portant des vêtements religieux. Par exemple, ils sont deux fois plus nombreux à déclarer subir des discriminations dans les transports (37% contre 18%).

C) L'ÉCOLE ET LE TRAVAIL : LES DEUX PILIERS DE LA MÉRITOCRATIE RÉPUBLICAINE MIS EN DÉFAUT

5 – Le milieu scolaire est l'un des premiers espaces d'exposition au racisme : 11% des Français ont déjà fait l'objet de discriminations dans un établissement scolaire - une proportion qui monte à **35% chez les personnes perçues comme « arabes »** et **34% chez celles perçues comme « est-asiatiques »**. Plus préoccupant encore : 18% des victimes de discriminations en milieu scolaire ont déjà changé d'établissement en raison de ces risques, dont **31% des juifs** - une mobilité contrainte qui révèle un effet structurant du racisme sur les trajectoires scolaires et les chances de réussite sociale.

👉 La précocité de cette exposition mérite d'être soulignée : chez les **jeunes de 15-17 ans, 27% ont déjà été victimes de discriminations raciales en milieu scolaire**. Cette accentuation chez les jeunes est encore plus marquée parmi ceux issus de groupes minoritaires : 46% chez ceux perçus comme « est-asiatiques » et 41% chez les musulmans.

6 – Le monde du travail est le second grand théâtre des discriminations raciales : 10% des Français déclarent avoir fait l'objet de tels traitements dans un cadre professionnel, une proportion qui atteint **30% chez les personnes perçues comme « noires »** et 28% chez celles perçues comme « arabes ». Les conséquences sur les parcours professionnels sont mesurables : 26% des victimes ont déjà changé d'employeur en raison de ces risques, dont **36% des musulmans** - traduisant un coût économique et social direct du racisme sur les trajectoires professionnelles des minorités.

👉 Les discriminations sur le lieu de travail sont encore plus fortes parmi les actifs : 35% chez les personnes perçues comme « noires » et 33% chez les musulmans.

D) LES INSTITUTIONS, ET NOTAMMENT LA POLICE, GÉNÈRENT UNE DÉFIANCE CROISSANTE CHEZ LES VICTIMES DE RACISME

7 – 19% des Français ayant interagi avec les forces de l'ordre au cours des 12 derniers mois estiment avoir été traités de façon injuste par la police - ce taux atteignant **37% chez les musulmans** et s'établissant à 34% chez les personnes perçues comme « noires » ou « arabes ». Ce sentiment d'injustice génère un phénomène d'évitement institutionnel : 23% de ces personnes ont déjà renoncé à se rendre dans un commissariat alors qu'elles en avaient besoin, révélant un processus de retrait des institutions publiques alimenté directement par l'expérience du racisme.

8 – 21% des victimes d'agressions ou de discriminations raciales ont ressenti un fort sentiment de défiance à l'égard des institutions publiques à cause du racisme subi - une proportion qui grimpe à **41% chez les juifs** et **37% chez les musulmans**. Ce phénomène de délégitimation institutionnelle suit un gradient générationnel marqué (25% chez les moins de 35 ans, contre 16% chez les 65 ans et plus), signalant une érosion de la confiance républicaine particulièrement prononcée chez les jeunes générations.

E) LE RACISME NE S'ARRÊTE PAS À L'INSTANT SUBI: IL TRANSFORME LES COMPORTEMENTS, LES PARCOURS DE VIE ET IMPACTE LA SANTÉ MENTALE DES VICTIMES

9 – Plus de la moitié des victimes (52%) ont adopté des comportements d'évitement pour se protéger du risque de racisme, une proportion qui s'élève à **81% chez les victimes juives**. Ces comportements sont multiformes : 39% ont évité de fréquenter certaines rues ou zones, 19% ont évité d'afficher une apparence susceptible de révéler leurs origines, 18% ont dissimulé leurs origines sur Internet ou les réseaux sociaux, et 9% ont renoncé à se rendre dans un commissariat alors qu'ils en avaient besoin.

👉 L'évitement des espaces publics touche des profils très différents avec la même intensité : **58% des victimes juives** et **43% des personnes se percevant comme « blanches »** ont évité certaines rues ou zones - révélant des différentes géographies du sentiment d'insécurité raciste qui traversent l'ensemble du spectre ethno-religieux de la société française.

10 – Les conséquences psychologiques et existentielles du racisme sont profondes et durables : 24% des victimes ont vécu des périodes d'anxiété ou des états dépressifs (**47% des victimes juives**), et **7% ont eu des pensées suicidaires** - un chiffre qui monte à 15% chez les juifs. La tentation de l'expatriation témoigne de l'intensité du désarroi ressenti : **22% des victimes ont déjà envisagé de quitter la France**, une proportion qui atteint **55% chez les victimes juives** et 30% chez les victimes d'agressions physiques.

👉 Le désir de quitter la France est alimenté par l'intensité du racisme subi. Chez ceux qui ont vécu une agression physique les chiffres sont encore plus importants : 67% pour les juifs et 54% pour les musulmans montrant l'impact délétère qu'ont ces agressions les plus graves sur la croyance dans le pacte républicain. La visibilité de la différence va de pair la tentation de l'exil : 60% des musulmans qui portent des vêtements religieux ont envisagé de quitter le pays contre 39% chez ceux qui ne portent pas ce type de vêtement.



LE POINT DE VUE DE L'IFOP SUR L'ÉTUDE

Ce qui singularise cette étude par rapport aux dispositifs de mesure existants en France, c'est sa capacité à capturer l'intégralité du spectre des victimes de racisme, sans présélection par l'origine migratoire. Elle met ainsi la lumière sur l'angle mort des dispositifs centrés sur l'immigration post-coloniale comme l'enquête TEO, à savoir les minorités dites « intégrées » comme les juifs – pourtant surexposés aux violences raciales – et les personnes perçues comme « blanches » qui ont, certes, un taux de victimisation très inférieur à celui des minorités visibles, mais qui en valeur absolue représentent des millions de victimes d'agressions racistes.

L'un des principaux apports de cette étude est aussi de montrer que, si tous les groupes sont exposés au racisme, ceux-ci ne prennent pas partout les mêmes formes. Des dynamiques communes apparaissent - à commencer par l'importance des discriminations rapportées dans le cadre scolaire - mais les expériences diffèrent selon les groupes. Les juifs semblent ainsi davantage confrontés à un racisme diffus, ancré dans le quotidien comme dans des situations aussi ordinaires que les trajets en taxi. À l'inverse, les musulmans, les personnes perçues comme « noires » ou « arabes » rapportent davantage des formes de racisme institutionnel, dans leurs rapports à la police ou au monde du travail, sans pour autant adopter des stratégies de rupture ou d'évitement.

Cette étude révèle ainsi la coexistence de deux figures du racisme, obéissant à des logiques bien distinctes. La première est celle du racisme de surexposition des minorités visibles, c'est-à-dire un racisme phénotypique et post-colonial qui cible des corps, des noms, des accents, et se concentre sur les populations issues des vagues récentes d'immigration extra-européenne : le racisme que documentent les enquêtes TEO. La seconde est celle d'un racisme ciblant des minorités intégrées de longue date dans la société française, mais perçues sous d'autres registres - religieux, civilisationnel, culturel -, comme fondamentalement « autres » et dont l'exposition très élevée dément d'emblée l'idée que le racisme ne serait que la version contemporaine des tensions post-coloniales. Ces deux figures du racisme ont des répertoires distincts mais leurs effets sur les victimes sont, eux, comparables.

Car c'est bien cette convergence des effets qui constitue le résultat le plus frappant de l'étude. Malgré la différence des mécanismes, des histoires et des intensités, le racisme produit sur ses victimes les mêmes dynamiques de repli, d'évitement et de désillusion républicaine. La tentation de l'expatriation en est l'expression la plus révélatrice : ce taux atteint des niveaux vertigineux chez les juifs mais aussi chez les musulmans. Le racisme - quelle qu'en soit la cible, quelle qu'en soit la forme - produit les mêmes effets de déliaison sociale, de défiance institutionnelle et de tentation du départ. C'est là ce que cette étude démontre avec une force : loin d'être l'affaire exclusive d'une frange de la population issue des vagues récentes d'immigration, le racisme est un phénomène qui concerne l'ensemble de la société française, et dont la lutte appelle une mobilisation qui soit, elle aussi, universelle.

François Kraus, directeur du pôle « Politique / Actualités » de l'Ifop

Léo Major, chargé d'étude du pôle « Politique / Actualités » de l'Ifop



LE POINT DE VUE DE LA LICRA SUR L'ÉTUDE

Fondée en 1927, la LICRA est une association engagée dans la lutte contre toutes les formes de racisme, d'antisémitisme et de discriminations à caractère « racial ». Fidèle à une philosophie républicaine universaliste, elle s'oppose aux assignations identitaires qui tendent à fragmenter la société et qui portent atteinte à l'égalité en droits et en dignité des personnes. La LICRA agit sur les terrains de la prévention, de l'éducation et de l'action juridique, afin que les discours et les actes qui contestent ou attaquent ce principe d'égalité ne restent pas sans réponse, quels que soient les contextes dans lesquels ils se manifestent. Pour agir à bon escient, l'identification des dynamiques du racisme, de l'antisémitisme et des discriminations est essentielle, comme l'est leur documentation précise par des données chiffrées, des études sectorielles et des témoignages. L'action citoyenne comme les politiques d'État doivent prendre appui sur des mesures aussi précises que possible de phénomènes qui, en 2026, donnent le sentiment d'avoir envahi aussi bien la sphère publique que l'espace privé.

Dans cette perspective, la LICRA a confié à l'IFOP le soin de réaliser une enquête d'une envergure exceptionnelle, portant sur un échantillon de plus de 14 000 personnes, représentatif de la population française. En complément d'enquêtes longitudinales menées par des chercheurs en sciences sociales ou d'études plus ciblées, ce dispositif d'exception fournit une photographie inédite de la société française confrontée aux violences et aux discriminations à caractère racial. Il permet à la fois d'identifier des réalités collectives et de mieux appréhender des situations individuelles, afin d'orienter au mieux les réponses à apporter à ces situations où l'égalité est mise à mal.

L'étude IFOP/LICRA met en lumière certains domaines qui structurent la vie des Français, en premier lieu l'école et le travail, tout en analysant le rapport des citoyens aux forces de l'ordre, où la question de la confiance apparaît fragilisée pour une partie de la population. La défiance vis-à-vis des institutions retient particulièrement notre attention, tant elle rend palpables les risques d'une société fracturée où les principes républicains ne seraient plus à même de constituer un socle et un référentiel communs.

L'impact des violences et discriminations sur les choix de vie des personnes et sur leur santé mentale prend de fait un aspect tout à fait préoccupant : comportements d'évitement, souffrance psychologique, pensées suicidaires, projet d'exil... Ces réalités imposent de considérer la portée et les conséquences très concrètes de ces agressions, dans leur intensité variable, sur la vie des Français. Au-delà de situations difficiles et de drames vécus dans l'isolement, c'est en définitive toute la société qui subit ces phénomènes dans leur dimension déstructurante et destructrice. Il faut à ce titre se convaincre que le racisme, l'antisémitisme et les discriminations ont un coût considérable pour notre pays, qui fragilise ses fondements universalistes et ses promesses d'émancipation.

Cette étude ambitieuse doit contribuer à la prise de conscience collective, afin que ces agressions et discriminations ne soient ni minimisées, ni relativisées, ni banalisées, au risque d'un affaiblissement durable du pacte républicain.

Lorsque 46 % des Français disent avoir déjà été victimes d'une agression ou d'une discrimination à caractère raciste au cours de leur vie, il est plus que temps de faire de cette lutte une grande cause nationale.

Mario Stasi, président de la LICRA

POUR CITER CETTE ÉTUDE, IL FAUT UTILISER À MINIMA LA FORMULATION SUIVANTE :

« Étude Ifop pour LICRA réalisée par téléphone du 8 août au 2 septembre 2025 auprès d'un échantillon de 14 025 personnes représentatif de la population résidant en France métropolitaine âgée de 15 ans et plus. »

CONTACTS PRESSE :

François Kraus (IFOP) – Tél. : 06 61 00 37 76 – francois.kraus@ifop.com

Lucas Duval (LICRA) – Tél. : 06 95 19 58 36

LES FRANÇAIS JUIFS FACE AU RACISME : DE LA STIGMATISATION A L'EXPATRIATION ?

1 - Une surexposition structurelle au racisme qui singularise la condition juive en France

L'étude Ifop/LICRA dessine, pour les Français juifs, un tableau dont la singularité ne se mesure pas seulement à l'aune des taux bruts de victimation - parmi les plus élevés de toutes les catégories étudiées - mais à la nature systémique de l'expérience vécue.

Avec 80% de victimes d'agressions ou de discriminations racistes, les juifs se situent à un niveau comparable à celui des personnes perçues comme « noires » ou « arabes », contre 46% pour la moyenne nationale.

Et cette victimation est récente : 51% des juifs ont fait l'objet d'un comportement raciste au cours des cinq dernières années, et 37% d'une discrimination dans les douze derniers mois, soit des niveaux qui attestent d'une pression *actuelle*, inscrite dans les interactions ordinaires de la vie sociale française.

Le racisme n'est ni un accident, ni le fruit d'une hostilité spectaculaire mais le produit d'un travail de relégation et de stigmatisation diffus, qui opère dans chacun des espaces de socialisation : l'école, le travail, le voisinage, la rue, les institutions.

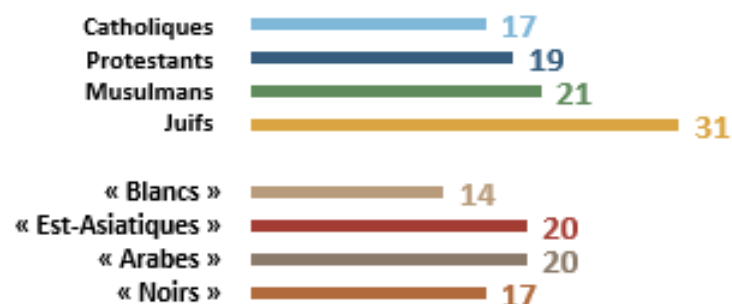
2 - L'école et le travail : la méritocratie républicaine comme promesse trahie

L'enquête confirme que les deux piliers de l'intégration - l'institution scolaire et le marché du travail - sont loin de constituer des espaces protégés pour les Français juifs. Avec 31% de victimes de discriminations en milieu scolaire et 19% sur le lieu de travail, les juifs présentent des taux significativement supérieurs à ceux des catholiques.

Le chiffre le plus éloquent est sans doute celui-ci : **31% des juifs victimes de discriminations scolaires ont déjà changé d'établissement** en raison des risques d'agressions ou de discriminations. Ce taux, le plus élevé de toutes les confessions mesurées, fait écho aux constats dressés dès 2002 par Georges Bensoussan¹. L'antisémitisme

scolaire est un facteur structurant des parcours éducatifs, qui contraint les familles juives à des stratégies d'évitement institutionnel. L'école de la République, censée être le creuset de l'universalisme, fonctionne pour une partie des juifs comme un espace de vulnérabilité dont il faut s'extraire.

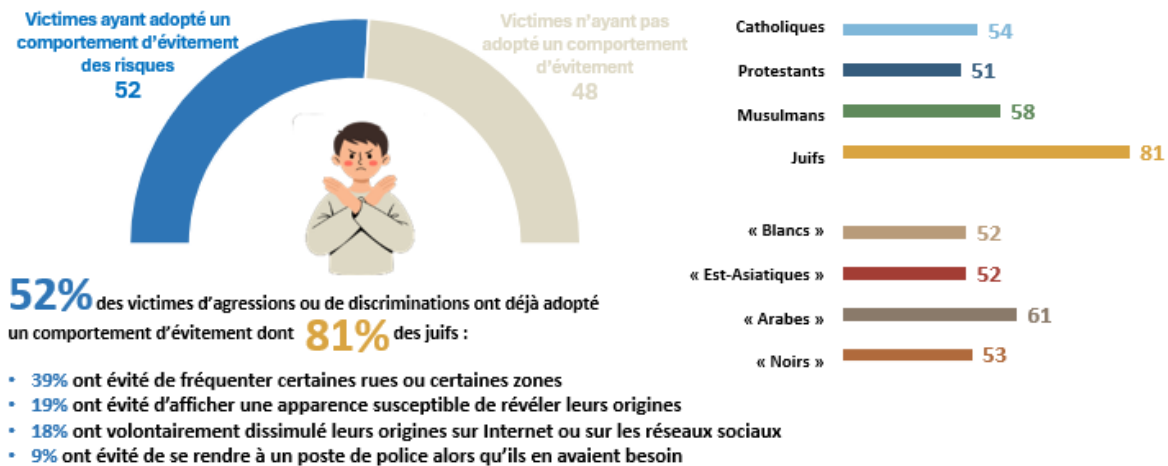
18% des personnes ayant été victimes de discriminations raciales en milieu scolaire ont déjà changé d'établissement scolaire en raison des risques, d'agressions ou de discriminations, dont **31%** des juifs



¹ Emmanuel Brenner (dir.) [pseudonyme de Georges Bensoussan], *Les Territoires perdus de la République. Antisémitisme, racisme et sexisme en milieu scolaire*, Paris, Mille et une nuits, 2002.

3 - L'évitement comme mode d'existence : 81%, un chiffre sans équivalent

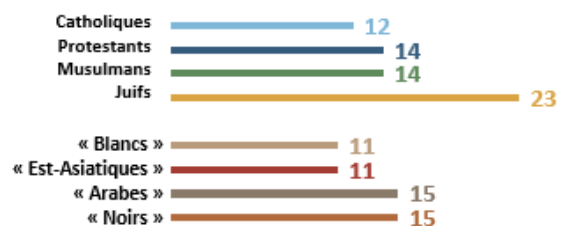
C'est probablement dans la section consacrée aux comportements d'évitement que la spécificité juive apparaît avec le plus de netteté. Là où 52% de l'ensemble des victimes déclarent avoir adopté au moins un comportement d'évitement, **ce taux atteint 81% chez les juifs** - le plus élevé de toutes les catégories, loin devant les musulmans (58%), les personnes perçues comme « arabes » (61%) ou « noires » (53%).



Ce chiffre massif doit se lire à travers la grille d'Erving Goffman² : le stigmatisé, pour gérer le « discrédit » ou le risque de discrédit, développe tout un répertoire de techniques d'invisibilisation - évitement de certaines rues ou zones (39%), dissimulation des marqueurs identitaires visibles (19%), effacement numérique des signes d'appartenance (18%). **Ce que Goffman appelait le *passing* - l'effort pour « passer » inaperçu en masquant l'attribut stigmatisant - n'est pas ici une stratégie marginale : c'est le mode d'existence majoritaire d'une population entière. Le Français juif, en 2025, ne vit pas tant avec le stigmate qu'autour de lui, organisant sa vie quotidienne en fonction de la cartographie mentale des risques.**

Le taux de déménagement (23% des victimes juives) prolonge cette logique d'évitement dans l'espace résidentiel. On retrouve ici ce qu'Éric Maurin conceptualisait comme la « ségrégation par évitement »³ : une recomposition territoriale silencieuse, non pas sous l'effet d'une politique explicite d'exclusion, mais par l'accumulation de micro-agressions qui rendent le maintien sur place psychologiquement intenable et aboutissant à ce que certains appellent dans la population juive : « l'alyah intérieure »

12% des victimes d'agressions ou de discriminations raciales ont déjà déménagé à cause du risque d'agressions ou de discriminations dont **23%** des juifs



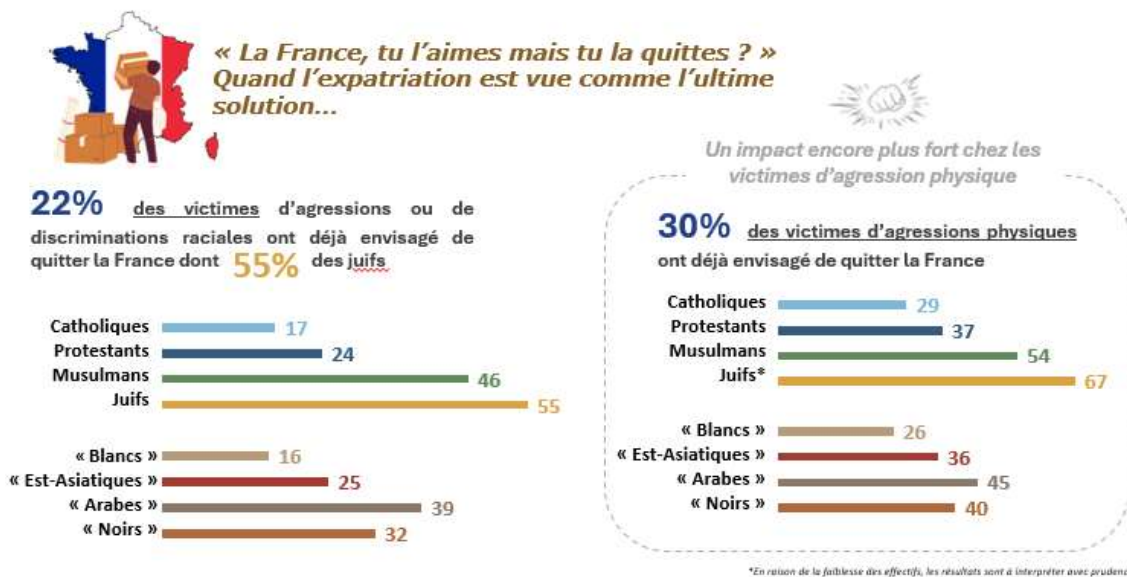
4 - De l'évitement à l'exil : quand 55% des juifs victimes d'agressions ou de discriminations envisagent de quitter la France

Le basculement le plus significatif - et le plus lourd de sens politique - se situe dans la dernière séquence de l'enquête. **55% des juifs victimes d'agressions ou de discriminations ont déjà envisagé de quitter la France**, un taux qui culmine à 67% parmi les victimes de violences physiques. Aucune autre catégorie de la population n'atteint ce niveau, y compris les

² Erving Goffman, *Stigma. Notes on the Management of Spoiled Identity*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1963.

³ Éric Maurin, *Le Ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris, Seuil, coll. « La République des idées », 2004.

musulmans, pourtant très exposés aux discriminations (46% ont envisagé l'expatriation) et les personnes perçues comme « arabes » (39%).

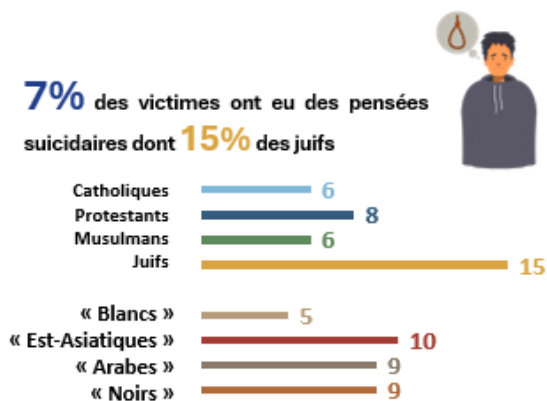


C'est ici que le triptyque d'Albert Hirschman - *Exit, Voice, and Loyalty*⁴ - prend toute sa force heuristique. Face à la dégradation de leur situation, les Français juifs ne privilégient ni la *voice* (la protestation collective, la revendication dans l'espace public) ni la *loyalty* (le maintien silencieux par fidélité à la promesse républicaine) même s'ils se distinguent par une grande disposition à s'engager dans des associations de lutte contre les discriminations. C'est plutôt l'*exit* qui s'impose comme l'horizon dominant. Et cet *exit* ne se limite pas à un fantasme migratoire : les données sur les changements d'établissement scolaire (31%), les déménagements (23%), l'évitement de zones entières (58%) montrent que la dynamique de départ est déjà engagée, par cercles concentriques - on quitte d'abord une rue, puis un quartier, puis une ville, et enfin pour certains un pays.

La notion de « nouvel exil », mobilisée par plusieurs intellectuels français pour décrire la condition juive contemporaine, trouve ici une assise empirique massive. L'enquête mesure quelque chose de plus profond : un désinvestissement psychologique de l'appartenance nationale, une rupture du contrat de confiance entre une minorité et la communauté politique qui est censée la protéger.

5 - Défiance, souffrance, retrait : les marqueurs d'une crise existentielle

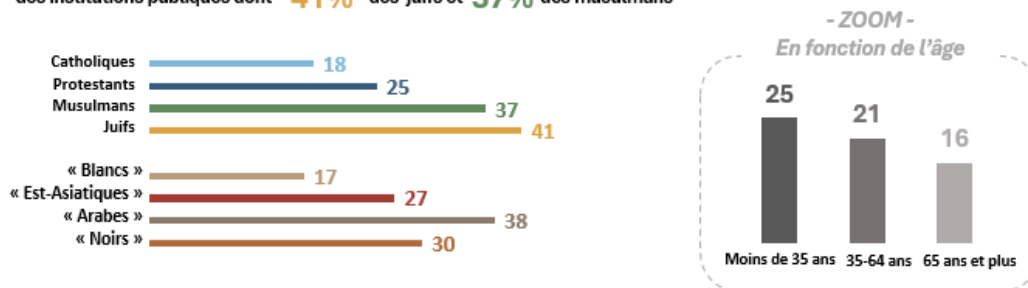
Les indicateurs de santé mentale achèvent de dessiner les contours d'une communauté juive en état de crise. Avec **47% de victimes ayant vécu des périodes d'anxiété ou d'états dépressifs** et surtout **15% ayant eu des pensées suicidaires**- le taux le plus élevé de toutes les catégories mesurées, là où les musulmans (6%) et les « noirs » (9%) affichent des niveaux nettement inférieurs - , les données signalent que l'antisémitisme contemporain ne produit pas seulement de l'évitement : il produit de la fragilisation psychique.



⁴ Albert O. Hirschman, *Exit, Voice, and Loyalty. Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1970.

La défiance institutionnelle, enfin, parachève le tableau : 41% des victimes juives déclarent avoir ressenti un fort sentiment de défiance envers les institutions publiques, proche du taux observé auprès des musulmans (37%) et bien au-delà des catholiques (18%) ou des protestants (25%). Cette symétrie entre juifs et musulmans dans le rapport de défiance aux institutions - alors que les sources de leur victimation sont radicalement différentes - mérite d'être soulignée : elle signale que le pacte républicain est perçu comme défaillant des deux côtés du spectre des discriminations religieuses, ce qui constitue un fait politique de première importance.

A cause du racisme qu'elles ont subi, **21%** des personnes victimes ont déjà ressenti un fort sentiment de défiance à l'égard des institutions publiques dont **41%** des juifs et **37%** des musulmans



Le point de vue de l'Ifop : le paradoxe d'une minorité intégrée en voie de sécession silencieuse

Ce que dessinent ces données, au fond, c'est le portrait d'une minorité prise dans un paradoxe historique : les Français juifs sont, de toutes les minorités religieuses, celle qui a le plus anciennement et le plus profondément épousé le modèle républicain d'assimilation - et c'est précisément cette communauté qui manifeste aujourd'hui les signaux les plus avancés de rupture avec ce modèle. L'évitement à 81%, l'exil envisagé à 55%, les pensées suicidaires à 15% sont avant tout les symptômes d'un retrait contraint, d'une sécession silencieuse qui ne dit pas son nom.

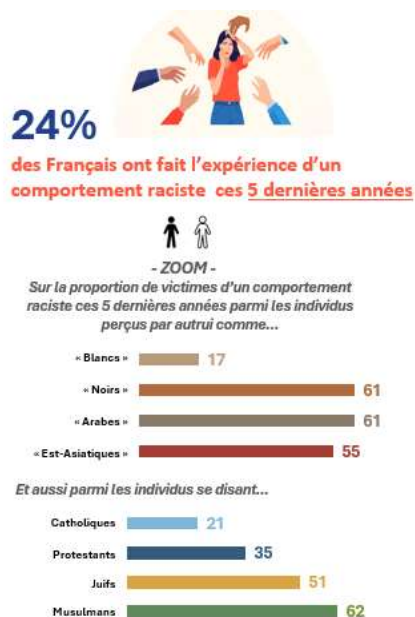
La question que posent ces chiffres à la société française n'est pas celle de la « montée de l'antisémitisme » - formulation trop abstraite pour saisir ce qui se joue. C'est celle, bien plus concrète, de la viabilité d'une présence juive ordinaire dans l'espace public français : pouvoir scolariser ses enfants sans changer d'établissement, habiter un quartier sans déménager, marcher dans la rue sans calculer son itinéraire, afficher son identité sans la dissimuler. Autant de libertés élémentaires dont cette enquête montre qu'elles ne sont plus, pour une majorité de Français juifs, des évidences.

François Kraus, directeur du pôle « Politique / Actualités » de l'Ifop

LES CITOYENS PERCUS COMME « NOIRS » ET « ARABES » : UN RACISME DE MASSE ENVERS DES MINORITES VISIBLES

1 - Un fait massif : c'est le phénotype qui fait le racisme

Le résultat central de l'enquête, s'agissant des populations perçues comme « noires » et « arabes », tient en un constat : leurs profils de victimation sont quasiment superposables.



61% de comportements racistes subis ces cinq dernières années pour les deux groupes, des taux d'insultes identiques (49% et 50%), un rapport aux forces de l'ordre symétrique (34% de traitement perçu comme injuste). Deux populations distinctes mais que le regard majoritaire traite de la même façon.

Cette convergence valide ce que Colette Guillaumin théorisait sous le terme de « racisation »⁵ : le racisme ne réagit pas à une différence réelle mais à une *visibilité*. Les traits physiques sont convertis en signe d'altérité, indépendamment de tout contenu culturel. Ce constat, déjà établi par l'enquête TeO de l'INED et de l'INSEE⁶, trouve ici une confirmation d'une ampleur inédite sur un échantillon de 14 025 personnes.

2 - Un racisme qui opère à double registre

Les données donnent une consistance empirique à la distinction de Pierre-André Taguieff entre racisme « inégalitaire » - celui qui dévalorise, insulte, agresse - et racisme « différentialiste » - celui qui met à distance, exclut, refuse l'accès⁷. L'enquête montre que les personnes perçues comme « noires » ou « arabes » subissent les deux simultanément : moqueries et insultes (le registre du mépris) et discriminations au logement, à l'emploi, dans le voisinage (le registre de l'éviction). L'un dit « tu vauds moins », l'autre dit « tu n'es pas à ta place ».

C'est ce double verrouillage qui produit ce que Robert Castel⁸ qualifiait de « discrimination négative » : un déficit qui précède l'individu dans toutes ses interactions institutionnelles. À l'école (30% de discriminations pour les « Noirs », 35% pour les « Arabes », contre 7% pour les « Blancs »), sur le lieu de travail (30% et 28%, contre 6%), face à la police (sentiment de traitement injuste de 34% et 34%, contre 14%)... Dans tous ces contextes, le rapport est de un à quatre ou cinq, dans des contextes pourtant radicalement différents.

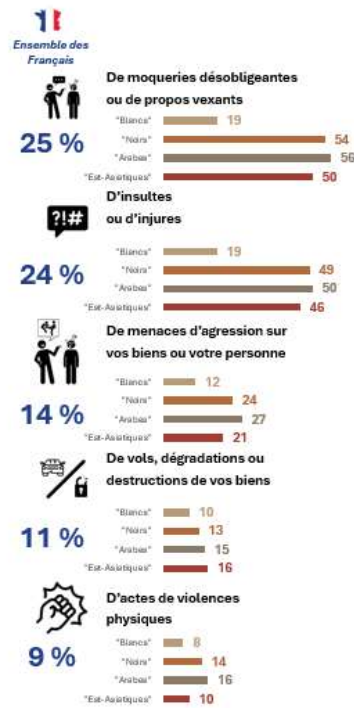
⁵ Colette Guillaumin, *L'Idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Paris-La Haye, Mouton, 1972 ; rééd. Gallimard, coll. « Folio essais », 2002.

⁶ Enquête *Trajectoires et Origines* (TeO), INED-INSEE, première vague 2008-2009, deuxième vague (TeO2) 2019-2020.

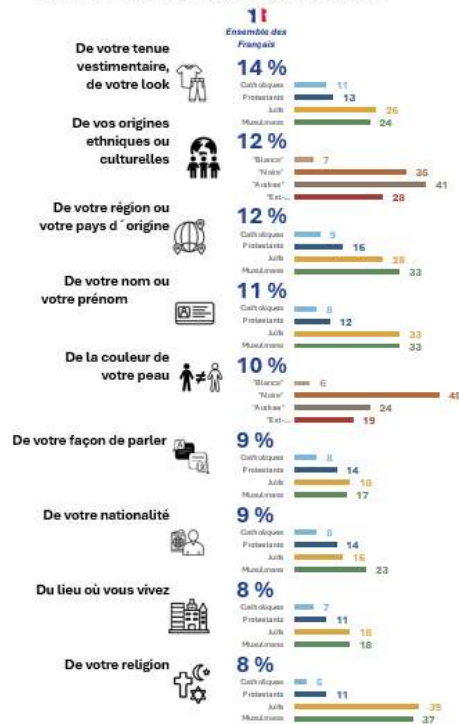
⁷ Pierre-André Taguieff, *La Force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*, Paris, La Découverte, 1987.

⁸ Robert Castel, *La Discrimination négative. Citoyens ou indigènes ?*, Paris, Seuil, coll. « La République des idées », 2007.

Au cours de votre vie, avez-vous, en raison de vos origines (ex : nationalité...), de votre religion ou de votre couleur de peau, déjà fait l'objet... ?



Et vous est-il déjà arrivé que l'on vous mette à l'écart, que l'on vous traite de façon injuste ou que l'on vous refuse un droit ou à un accès à un bien ou un service à cause... ?



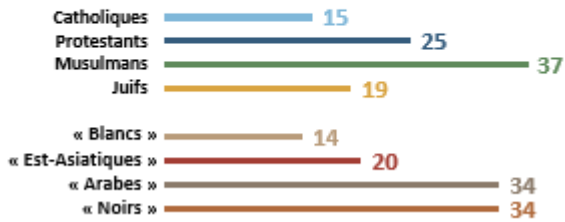
Ce n'est pas tel espace qui discrimine : c'est le statut de minorité visible qui se transporte d'un espace à l'autre - un constat que l'enquête TeO avait déjà documenté à travers ses analyses multi-domaines.

3 - Le cas de la police : ni déni, ni procès généralisé

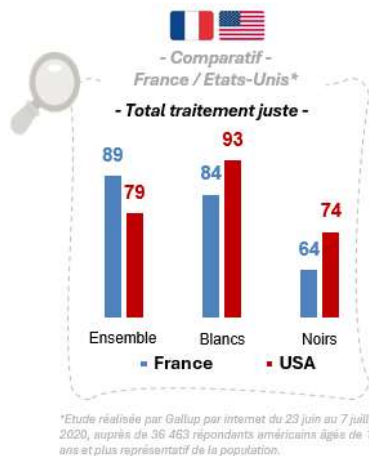
De tous les espaces institutionnels où se manifeste ce différentiel, la police est celui qui cristallise le plus de charge politique - et celui où les données de l'enquête apportent l'éclairage le plus nuancé. Parmi les 10 080 personnes ayant eu une interaction avec les forces de l'ordre ces douze derniers mois, **34% des « Noirs » et 34% des « Arabes »** estiment avoir été traité de façon injuste, contre 14% des « Blancs » - un rapport de 1 à 2,4, parfaitement symétrique entre les deux minorités, qui confirme le rôle du phénotype comme déclencheur premier du sentiment de discrimination dans l'interaction policière. Ce résultat rejoint les constats du Défenseur des droits sur la surexposition des jeunes hommes perçus comme « noirs » ou « arabes » aux contrôles répétés et perçus comme non motivés.

Mais les chiffres qui méritent autant d'attention sont ceux qu'on ne lit pas spontanément : **64% des personnes perçues comme « noires » et 65% de celles perçues comme « arabes » considèrent avoir été traitées de façon juste.** Autrement dit, une majorité nette des deux principales minorités visibles ne décrit pas une institution policière uniformément hostile. Ce résultat tranche avec la montée en puissance, dans le débat français depuis l'affaire Adama Traoré (2016), d'un cadre postulant un racisme policier systémique - au sens d'un système institutionnel dont la logique même produirait de la discrimination. Les données montrent un *différentiel* racial marqué, mais pas un rejet massif de l'institution par les minorités qui y sont confrontées.

19% des Français ayant eu une interaction avec les forces de l'ordre ces 12 derniers mois estiment avoir déjà été traités de façon injuste par la police dont **37%** des musulmans



Le volet comparatif de l'enquête ajoute un résultat contre-intuitif : **les noirs français (64% de traitement perçu comme juste) se sentent moins bien traités par la police que les noirs américains (74%)**, et les Blancs français (84%) moins bien que les Blancs américains (93%)⁹. L'écart racial est du même ordre dans les deux pays (~20 points), mais le niveau absolu de satisfaction est plus bas en France. Ce résultat bat en brèche l'idée que les tensions raciales avec la police seraient un « problème américain » dont la République serait préservée. Mais il complique aussi la transposition des cadres militants américains : si le différentiel est comparable, les Noirs américains - dans un débat pourtant infiniment plus polarisé - expriment un niveau de confiance *supérieur*. L'explication la plus vraisemblable tient moins à un racisme policier français spécifiquement plus élevé qu'à un problème plus large de culture professionnelle : la police française semble traiter *tout le monde* moins bien que son homologue américaine en termes de perception - Blancs compris.



La lecture la plus rigoureuse de ces résultats montre qu'il existe, dans les pratiques policières françaises, un différentiel de traitement corrélé au phénotype suffisamment massif et constant pour ne pas relever de la perception subjective. Mais ce différentiel s'exerce au sein d'une institution que la majorité des personnes concernées - y compris les minorités visibles - perçoit comme globalement juste. On est moins face à un racisme systémique qu'à des **pratiques discriminatoires récurrentes au sein d'une institution qui fonctionne de façon acceptable pour le plus grand nombre.**

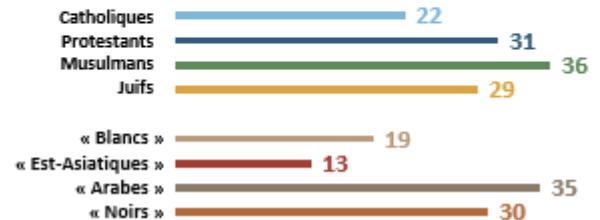
4 - Le surcroît « arabe » : quand les stigmates s'empilent

Si la convergence est le fait dominant, un écart systématique en défaveur des personnes perçues comme « arabes ». traverse les données : comportements d'évitement (61% contre 53%), projet de quitter la France (39% contre 32%), défiance institutionnelle (38% contre 30%). Sept à dix points d'écart, constants et unidirectionnels.

⁹ Etude réalisée par Gallup par internet du 23 juin au 7 juillet 2020, auprès de 36 463 répondants américains âgés de 18 ans et plus représentatif de la population.

Ce surcroît relève d'un mécanisme d'**empilement des stigmates** : au phénotype - marqueur commun avec les « Noirs » - s'ajoutent, pour les « Arabes », le patronyme (premier facteur de discrimination à l'embauche selon les *testings* français), la religion réelle ou supposée, et l'adresse postale. Chacun de ces marqueurs est activé dans des contextes différents ; c'est leur accumulation sur un même individu qui produit la surexposition. Le chiffre le plus parlant est ici celui de l'emploi : **35% des personnes perçues comme « arabes » discriminés au travail ont déjà changé d'emploi** à cause de ce risque - le taux le plus élevé de toutes les catégories ethniques, signe que la discrimination ne s'arrête pas au seuil de l'embauche mais se poursuit dans l'exercice même du travail.

26% des personnes discriminées sur leur lieu de travail ont déjà changé de lieu de travail en raison des risques d'agressions / discriminations dont **36%** des musulmans

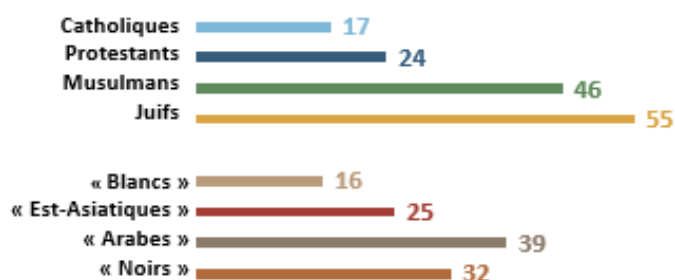


5 - Évitement, défiance, exil : les conséquences d'un racisme ordinaire

Avec 61% de comportements d'évitement pour les « Arabes » et 53% pour les « Noirs », les données montrent une restriction concrète de l'espace de vie quotidien - mais structurellement différente de celle des juifs (81%). Là où la communauté juive peut recourir au *passing* goffmanien - dissimuler les signes d'appartenance -, le phénotype ne se dissimule pas. L'évitement des minorités visibles ne peut opérer que par contournement spatial : éviter certaines rues, certains quartiers, certaines situations. C'est un évitement sans issue, puisque le marqueur qui déclenche la discrimination est inscrit dans le corps.

Quand 39% des « Arabes » et 32% des « Noirs » victimes ont déjà envisagé de quitter la France, c'est le signe que la dynamique d'*exit* décrite par Hirschman - observée de façon encore plus avancée chez les juifs (55%) - est déjà à l'œuvre dans les deux principales minorités visibles du pays.

22% des victimes d'agressions ou de discriminations raciales ont déjà envisagé de quitter la France dont **55%** des juifs



Le point de vue de l'Ifop :

Ces résultats confirment, sur un échantillon d'une ampleur rare, ce que les enquêtes de référence - TeO, les testings à l'embauche, le baromètre annuel de la CNCDH - documentent depuis deux décennies : le racisme subi par les minorités visibles en France n'est ni résiduel ni accidentel. C'est un mécanisme ordinaire, transversal à tous les espaces de socialisation, dont le déclencheur premier reste la visibilité phénotypique. La convergence quasi parfaite entre les personnes perçues comme « noires » ou « arabes » en est la démonstration : ce qui engendre la discrimination, ce n'est pas ce que les gens font, croient ou disent - c'est ce qu'ils donnent à voir.

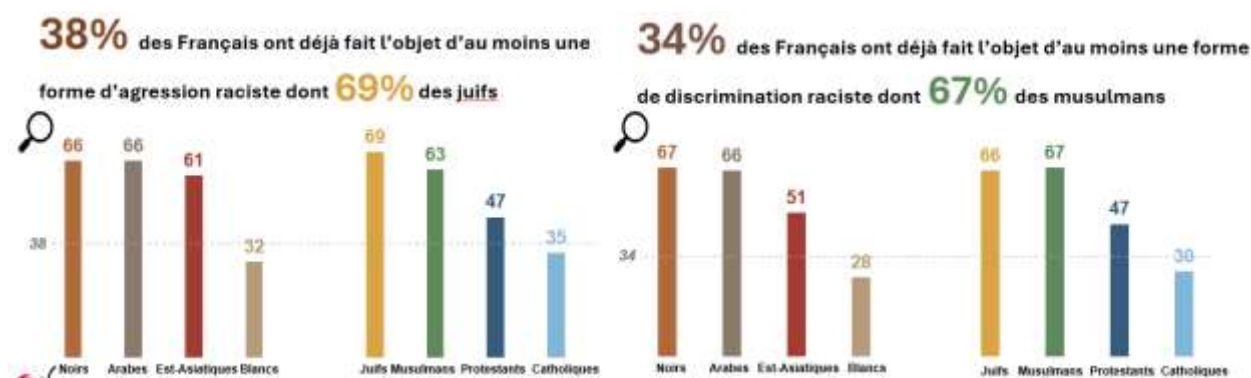
LES MUSULMANS DE FRANCE FACE AU RACISME : DE LA DISCRIMINATION ORDINAIRE À LA TENTATION DE L'EXIL

1 - Une surexposition à double titre : le croisement des stigmates ethnique et religieux

Les Français de confession musulmane se situent parmi les populations les plus victimées - mais à la nature composite de leur exposition. Avec **79% de victimes d'agressions ou de discriminations racistes**, les Français musulmans se situent au même niveau que les personnes perçues comme « noires » (80%) ou « arabes » (80%), très largement au-dessus de la moyenne nationale (46%). Mais ce chiffre seul ne capture pas ce qui singularise leur condition.

Ce qui la distingue, c'est le fait que la victimation s'exerce simultanément à deux niveaux qui se superposent et se renforcent : celui de l'appartenance ethnique perçue - **74% des Français de confession musulmane sont identifiés par autrui comme appartenant à une minorité ethnique**, dont 47% comme « arabes ou maghrébins » et 15% comme « noirs » - et celui de l'appartenance religieuse, devenue en France un marqueur de stigmatisation autonome. Cette conjonction n'est pas anodine. Elle produit ce que Michel Wieviorka a analysé comme un **racisme différentialiste**, où l'exclusion n'est plus justifiée par l'infériorité supposée de l'autre mais par l'incompatibilité culturelle présumée de ses valeurs avec la norme majoritaire. Le Français musulman est doublement assigné - à une origine et à une foi - et c'est la superposition de ces deux assignations qui rend son exposition au racisme particulièrement dense et particulièrement difficilement évitable.

La récurrence de cette victimation atteste de son caractère actif : **62% ont fait l'expérience d'un comportement raciste au cours des cinq dernières années** (contre 24% pour l'ensemble des Français), et **48% ont subi une discrimination dans les seuls douze derniers mois**. Ce racisme n'est pas la résurgence intermittente d'une hostilité ancienne - c'est une pression ordinaire, inscrite dans les interactions quotidiennes de la vie sociale contemporaine.

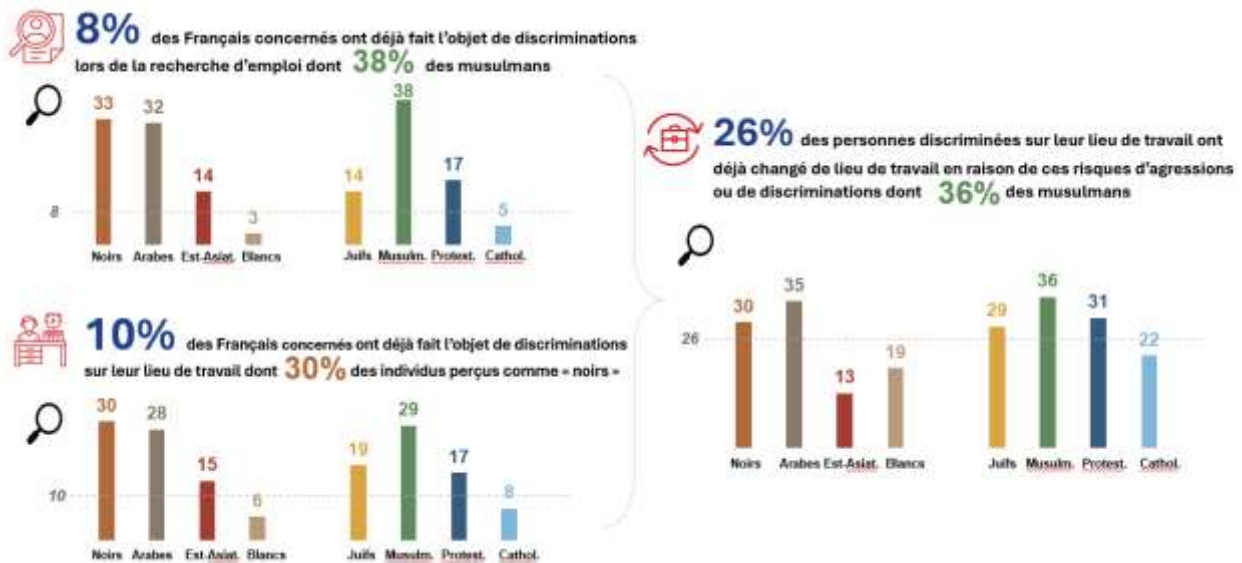


2 - L'emploi et le nom : le racisme qui bloque les portes de l'ascension républicaine

Si un chiffre devait résumer l'intensité du racisme subi par les Français musulmans, ce serait sans doute celui-ci : **38% ont déjà fait l'objet de discriminations lors de la recherche d'un emploi** - le taux le plus élevé de toutes les confessions mesurées dans cette enquête, très loin devant les catholiques (5%), les Juifs (14%) ou les protestants (17%).

Les études par testing conduites depuis deux décennies en France ont abondamment documenté le mécanisme sous-jacent : le patronyme à consonance arabe, la mention d'une pratique religieuse, voire le code postal d'un quartier populaire suffisent à déclencher une sélection négative bien avant tout

entretien. Ce que l'enquête Ifop/LICRA mesure côté victimes confirme ce que les chercheurs observent côté recruteurs : **la discrimination à l'embauche n'est pas un épiphénomène, elle est structurellement inscrite dans le marché du travail français.** Elle s'opère avant toute interaction réelle, par le nom seul.



Cette logique est d'ailleurs directement lisible dans les données : **33% des Français musulmans ont déjà subi des discriminations à cause de leur nom ou prénom**, dont 18% dans les seuls douze derniers mois. En termes goffmaniens, le nom fonctionne ici comme un **stigmaté à distance** - il « parle » avant le corps, avant la voix, opérant une disqualification *in absentia* qui rend la discrimination quasiment invisible à ceux qui la pratiquent. À cela s'ajoute le milieu scolaire, avec **32% de victimes de discriminations** dans un établissement ou lors d'une formation, et **36% des parents d'élèves musulmans déclarant que leurs enfants en ont été victimes**. L'expérience discriminatoire se transmet ainsi d'une génération à l'autre, inscrivant dans les trajectoires familiales une anticipation du rejet qui constitue en elle-même une forme de violence.

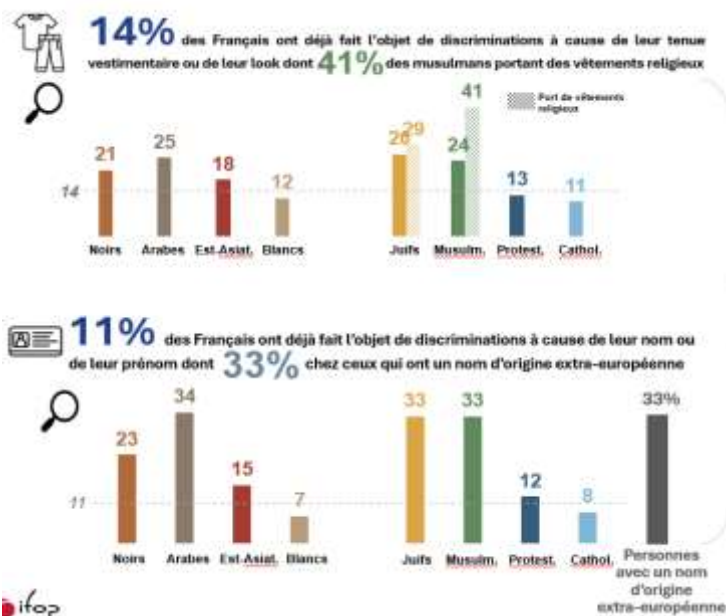
3 - Le corps comme surface d'inscription du racisme : du nom au vêtement religieux

Pour les Français musulmans, la visibilité du stigmaté prend une forme plus complexe que pour d'autres minorités. À la différence du stigmaté *concealable* de la pratique religieuse intime, certains marqueurs - le voile, la barbe - constituent des attributs immédiatement disponibles à la perception d'autrui, qui transforment l'espace public en terrain d'exposition permanente. Les données relatives aux porteurs de tenues religieuses en sont la démonstration la plus directe.

85% des Français musulmans portant un vêtement religieux ont été victimes d'agressions ou de discriminations racistes au cours de leur vie, soit dix points de plus que leurs coreligionnaires non porteurs (77%). **55% ont subi une discrimination dans les douze derniers mois seuls**, et **41% ont été discriminés spécifiquement à cause de leur tenue vestimentaire ou de leur look** - dont 31% dans la seule année écoulée, une temporalité récente qui invalide tout récit de régression progressive du phénomène.

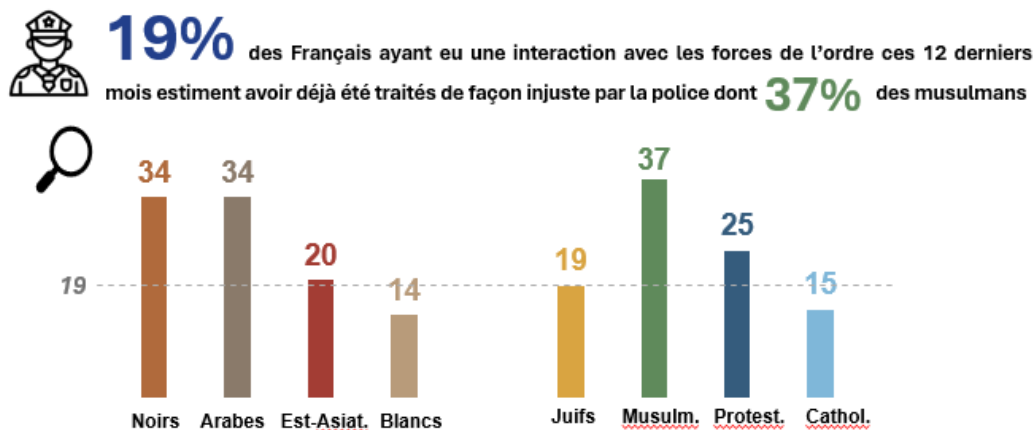
La visibilité du marqueur religieux place ainsi les musulmans pratiquants dans un double bind caractéristique des situations de stigmatisation : renoncer à la visibilité de leur foi pour réduire

l'exposition à la discrimination, ou l'assumer au prix d'une surexposition mesurable et massive. Ce que les chiffres révèlent, c'est que cette visibilité a un coût objectif - et que ce coût est porté de manière disproportionnée par ceux dont l'appartenance religieuse s'inscrit dans le corps même. La discrimination musulmanophobe ne cible pas les croyants en général : elle cible préférentiellement ceux qui rendent leur foi visible, ce qui constitue, au sens strictement juridique, une atteinte à la liberté de conscience dans l'espace public.



4 - La police et les institutions : une défiance qui fracture le lien civique

La relation aux forces de l'ordre constitue l'un des points les plus saillants de ce portrait. **37% des Français musulmans ayant eu une interaction avec la police ou la gendarmerie au cours des douze derniers mois estiment avoir été traités de façon injuste** - le taux le plus élevé de toutes les confessions mesurées, supérieur à celui des catholiques (15%), des juifs (19%) et des protestants (25%), et comparable à celui des personnes perçues comme « noires » ou « arabes » (34% chacune). Ce chiffre doit être relu à la lumière des travaux de Didier Fassin sur le gouvernement des corps en situation d'asymétrie raciale : le contrôle policier n'est pas vécu comme un service public neutre mais comme un outil de surveillance ciblée, qui fait du corps masculin jeune et perçu comme non-blanc un objet de présomption de dangerosité.



La conséquence est mesurable dans les comportements : **16% des Français musulmans victimes de racisme ont déjà évité de se rendre dans un commissariat alors qu'ils en avaient besoin** - privation délibérée d'un droit fondamental, dictée par la crainte d'une double victimation institutionnelle. Cette défiance envers la police irrigue un sentiment plus large de rupture avec l'ordre républicain : **37% des victimes musulmanes déclarent avoir ressenti un fort sentiment de défiance à l'égard des institutions publiques en général** - un taux qui fait écho, de manière frappante, à celui observé chez les victimes juives (41%). La symétrie entre ces deux minorités religieuses, dont les sources de victimation sont pourtant radicalement distinctes, est un signal politique de première importance : elle atteste que la défaillance perçue du pacte républicain n'est pas le propre d'une

catégorie de la population, mais une fracture qui traverse simultanément les deux minorités religieuses les plus exposées au racisme en France.

5 - La tentation de l'exil : 46% des victimes envisagent de quitter la France

Le signal le plus préoccupant - et politiquement le plus chargé - est celui de l'exil. **46% des Français musulmans victimes d'agressions ou de discriminations ont déjà envisagé de quitter la France, dont 38% au cours des douze derniers mois seuls.** Ce taux grimpe à **54% parmi les victimes de violences physiques.** S'il reste inférieur à celui observé chez les juifs (55%, 67% pour les victimes de violences), son ampleur n'en est pas moins considérable - et sa dynamique récente, avec 30% d'exil envisagé dans la seule dernière année, suggère une tendance à l'aggravation.

Pour une fraction croissante de la population musulmane, ni la revendication collective dans l'espace public, ni l'attachement au modèle républicain ne semblent plus constituer des réponses adéquates à l'expérience quotidienne de discrimination. Ce désinvestissement psychologique de la communauté nationale ne s'opère pas dans un geste unique mais par paliers successifs : les données sur l'évitement de zones entières (29% des victimes), le changement de lieu de travail (18%), le changement de résidence (14%), le retrait des réseaux sociaux (28%) dessinent la même cartographie concentrique que pour d'autres minorités - un repli qui part des espaces interstitiels pour atteindre l'appartenance nationale elle-même.

58% des victimes musulmanes ont adopté au moins un comportement d'évitement, attestant que le *passing* goffmanien - l'effort d'invisibilisation des marqueurs identitaires - est un mode d'existence partagé par une majorité de Français de confession musulmane ayant subi des actes racistes. Les indicateurs de santé mentale parachèvent le tableau : **52% souffrent de troubles psychologiques** à la suite des discriminations ou agressions subies, dont 33% d'anxiété ou d'états dépressifs. Ce sont les séquelles d'un racisme qui ne se limite pas à l'incident ponctuel mais s'installe comme condition durable.

Le point de vue de l'Ifop : le paradoxe d'une minorité doublement assignée face à une République à deux vitesses

Ce que dessinent ces données, c'est le portrait d'une minorité prise dans un paradoxe qui lui est propre. À la différence des Français juifs - dont la singularité tient à la profondeur d'une assimilation républicaine ancienne -, la condition musulmane est doublement assignée dès l'origine : par une identité ethnique perçue, héritée d'une histoire migratoire récente, et par une appartenance religieuse devenue, dans le contexte politique des dernières décennies, une catégorie de suspicion ordinaire. Le Français musulman ne subit pas seulement le racisme de la rue : il le rencontre au guichet de Pôle emploi, dans le bureau de son recruteur, à l'entrée de son école, lors d'un contrôle de police. C'est un racisme de paliers - méthodique, diffus, difficile à nommer -, qui ferme l'une après l'autre les portes de l'ascension sociale républicaine : celle par l'école, par le travail, par l'intégration civique. Mais ce que chiffrent les 38% de discrimination à l'emploi, les 37% de sentiment d'injustice policière, les 46% d'exil envisagé, c'est aussi une question structurelle adressée à la République : peut-elle honorer sa promesse d'égalité pour des citoyens dont l'intégration formelle est acquise depuis plusieurs générations, mais dont l'expérience quotidienne contredit à chaque palier cette même promesse ? La mesure de la réponse que la société française apporte à cette question conditionnera, pour les années à venir, la trajectoire de plusieurs millions de ses membres.

François Kraus, directeur du pôle « Politique / Actualités » de l'Ifop

L'HOSTILITÉ ENVERS LES « BLANCS » : UN PHENOMENE MESURABLE, UN DEBAT A DEPASSIONNER

1 - Mesurer l'ensemble des racismes : une innovation méthodologique

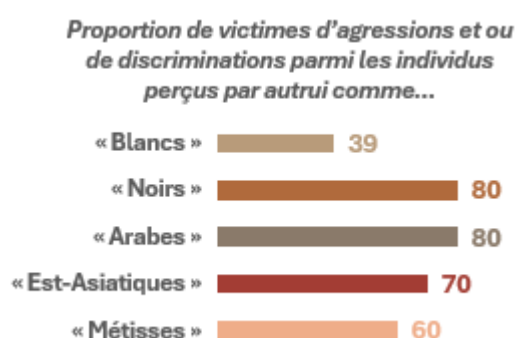
L'un des apports les plus singuliers de l'enquête Ifop pour la LICRA tient à un choix méthodologique rarement assumé dans les études françaises sur le racisme : appliquer la même grille de mesure à toutes les catégories de la population, y compris aux personnes perçues comme « blanches ». Dans un paysage où la mesure des discriminations se concentre - à juste titre - sur les minorités visibles et religieuses, cette enquête fait le pari de l'exhaustivité : si le racisme est un fait social multidirectionnel, il doit être mesuré dans toutes ses directions, sans hiérarchie *a priori* et sans tabou.

Ce choix permet de poser une question que le débat public français aborde généralement sous un angle exclusivement polémique - celui du « racisme anti-blanc », notion récupérée par l'extrême droite au point de devenir suspecte dès qu'elle est prononcée. Or, ce que l'enquête documente n'est pas une catégorie politique : c'est une réalité vécue, mesurée avec les mêmes outils et les mêmes questions que pour les autres populations. Les résultats invitent à regarder les chiffres pour ce qu'ils disent - ni plus, ni moins.

2 - Un phénomène loin d'être marginal

Les données sont claires : **39% des personnes perçues comme « blanches »** déclarent avoir été victimes d'agressions ou de discriminations à caractère raciste au cours de leur vie, et **17%** au cours des cinq dernières années. Rapportés à la population majoritaire du pays, ces taux représentent un nombre absolu de victimes considérable. Nous ne sommes donc pas dans le fantasme victimaire : près de quatre personnes perçues comme blanches sur dix décrivent une expérience concrète de rejet ou d'agression liée à ce qu'elles sont perçues comme étant.

Le détail des agressions subies confirme la réalité du vécu : 19% de moqueries désobligeantes, 19% d'insultes, 12% de menaces, 8% de violences physiques. Ce sont des chiffres non négligeables, qui témoignent de l'existence d'une hostilité à caractère racial envers le groupe majoritaire - un phénomène que l'on peut qualifier de **haine envers les « Blancs »** sans pour autant le placer sur un pied d'égalité avec le racisme subi par les minorités.



3 - Une asymétrie structurelle qui reste massive

Car la mise en perspective est ici indispensable - et elle interdit tout parallélisme abusif. Là où 39% des « Blancs » rapportent une victimation au cours de leur vie, le taux atteint 80% pour les « Noirs », 80% pour les « Arabes », 80% pour les juifs. Sur la période récente, l'écart est encore plus net : 17% des « Blancs » contre 61% des « Noirs » et des « Arabes » - un rapport de 1 à 3,6. Les taux de violences physiques (8% contre 14-16%), de discriminations sur le lieu de travail (6% contre 30-28%), de discriminations scolaires (7% contre 30-35%) confirment un écart d'un tout autre ordre.

Qui sont les « Blancs » déclarant vivre le plus de discriminations et de racisme ?

L'analyse du détail fournit des clés de compréhension sur ce qui alimente le racisme et les discriminations vécus par ce groupe.

Les « Blancs » qui ont des origines sont bien plus susceptibles d'avoir vécus des discriminations. Quand seuls 6% des « Blancs » Français de naissance disent avoir vécu des discriminations sur leurs lieux de travail, c'est le double chez les non-Français de naissance. Et ce schéma se répète pour tous les situations d'expressions de discriminations : la recherche d'un emploi (11% vs. 3%), d'un logement (9% vs. 3%), par les voisins (8% vs. 4%). Très logiquement, on retrouve le double de non-Français de naissance (14%) disant avoir vécu des discriminations en raison de leurs régions ou pays d'origine (7% chez les Français de naissance).

D'autres facteurs viennent alimenter les discriminations chez les personnes perçues comme « blanches ». Le fait de vivre dans un quartier avec plus de 20% d'immigrés expose à plus de discriminations au travail (9% vs. 6%) ou dans les transports (9% vs. 5%). Il y a ici une corrélation avec les discriminations en raison du quartier d'où l'on vient qui est plus élevée (8% vs. 6%). Cela induit deux explications, la première est que les personnes perçues comme « blanches » des quartiers subissent les discriminations que vivent l'ensemble des personnes issues des quartiers dans lesquels il y a de la mixité, ces discriminations sont certes moins fortes que celles vécues par les musulmans ou les personnes perçues comme « noires » mais elles indiquent que venir d'un quartier provoque une plus grande prévalence des discriminations. La deuxième explication est que les personnes perçues comme « blanches » issues de ces quartiers sont elles-mêmes des immigrées et recoupe donc en partie les non-Français de naissance.

La possession d'un accent provoque plus de discriminations. Ces discriminations reposent sur l'a priori puisqu'elles s'expriment plus dans des contextes de premiers contacts entre la personne discriminée et celle qui discrimine, c'est le cas de la recherche de logement (10% vs. 3%) et la recherche d'un emploi (8% vs. 3%). Si cet accent est extra-européen, alors le taux de discrimination augmente encore (respectivement 15% et 12%).

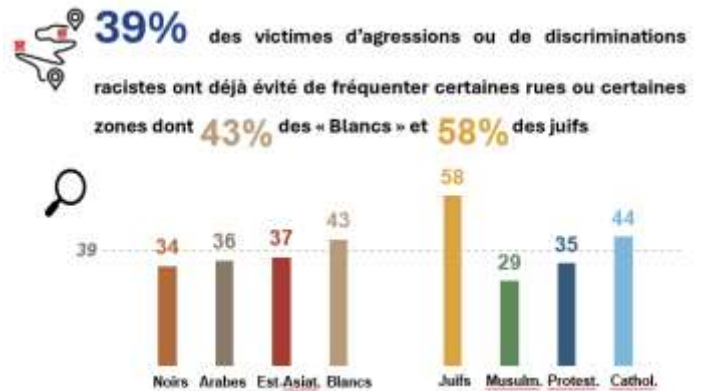
Ce sont les « Blancs » appartenant à une des minorités religieuses qui sont les plus sujets aux discriminations et au racisme. Près d'un « Blanc » sur deux de confession musulmane ou juive (44% chacun) a ainsi vécu du racisme ces 5 dernières années. C'est certes moins que le total global pour chacun des groupes religieux (51% pour les juifs et 62% pour les musulmans) mais cela montre que la couleur de peau n'est pas un pare-feu au racisme et que d'autres facteurs sont à même de le déclencher et l'amplifier.

L'hostilité envers les « Blancs » est donc un phénomène réel, mais structurellement différent de ce que vivent les minorités : il ne s'accompagne pas du même degré de systématisme institutionnelle (l'école, l'emploi, la police discriminent faiblement les « Blancs »), ni de la même épaisseur historique, ni du même effet de cumul. Reconnaître l'existence de cette hostilité n'implique en rien de relativiser la spécificité et la gravité du racisme subi par les minorités - les ordres de grandeur l'interdisent.

4 - L'évitement territorial : un signal à ne pas ignorer

C'est sur un point précis que le vécu des « Blancs » victimes rejoint - toutes proportions gardées - un mécanisme observé de façon plus massive chez les juifs : **l'évitement de certaines zones**. Parmi les « Blancs » victimes d'agressions ou de discriminations racistes, **43% déclarent avoir évité de fréquenter certaines rues ou certaines zones** - un taux certes inférieur à celui des juifs (58%), mais supérieure à la moyenne de l'ensemble des victimes. De même, **11% ont déjà déménagé** en raison du risque d'agressions ou de discriminations, et **16% ont déjà envisagé de quitter la France**.

Dans le détail, il est intéressant de souligner ici que les victimes perçues comme « blanches » qui déclarent le plus éviter certains quartiers ne recourent pas à la sociologie des victimes de discriminations observées dans le reste de l'étude. Ainsi, les non-Français de naissance sont bien moins nombreux (28%) que ceux de naissance (44%) à éviter certains quartiers.



Les groupes les plus représentés dessinent le portrait de personnes perçues comme « blanches » pouvant être confrontés dans leur quotidien à certains quartiers perçus comme sources d'insécurité. On retrouve une population plus citadine avec les habitants d'Ile-de-France et d'agglomérations de plus de 100 000 habitants (45% chacun). Face à des agressions et discriminations, ces victimes adoptent la stratégie d'évitement la plus classique : ne pas se rendre sur les lieux pouvant provoquer une nouvelle agression. Une autre source d'explication est la religion puisque les victimes catholiques perçues sont plus susceptibles de mettre en place cette stratégie (48%) mais aussi de dissimuler son apparence dans la vie (19% vs. 16%) et sur internet (18% vs. 16%). Il convient toutefois de relativiser toute « cathophobie » ambiante puisque les musulmans (34% et 28%) et les juifs (58% et 55%) adoptent bien plus systématiquement ces stratégies d'invisibilisation de la religion.

Ce résultat pointe un phénomène que le débat public français ne nomme qu'à travers des euphémismes ou des catégories politiques : il existe des territoires où des personnes perçues comme « blanches » se sentent exposées à une hostilité liée à ce qu'elles sont, et adaptent leur comportement en conséquence - en évitant certains lieux, en quittant certains quartiers, en modifiant leurs trajets. Que ce phénomène soit instrumentalisé par l'extrême droite ne le rend pas fictif ; que des données le mesurent pour la première fois sur un échantillon de cette ampleur devrait au contraire permettre de le soustraire au registre de l'anecdote et de la polémique pour le ramener dans le champ de l'analyse. Car c'est précisément l'absence de mesure qui a longtemps laissé le monopole du discours sur ce sujet aux entrepreneurs politiques de la peur. Quantifier le phénomène, c'est aussi en fixer les contours : oui, il existe ; non, il n'est pas comparable en ampleur ni en nature au racisme subi par les minorités ; oui, il affecte t la vie quotidienne d'une partie de la population ; non, il ne saurait alimenter un récit d'inversion des rôles entre « victimes » et « bourreaux ».

Le point de vue de l'Ifop

L'apport de cette enquête est à la fois méthodologique et civique : en intégrant les « Blancs » dans le même dispositif de mesure que les minorités, elle pose le principe que toute hostilité à caractère racial mérite d'être documentée - et que la mesure est le meilleur antidote à l'instrumentalisation. Ses données montrent que si cette expérience reste sans commune mesure avec celle des minorités visibles et religieuses, une partie significative de la population majoritaire ne vit pas moins une expérience réelle de rejet. Ce double constat devrait être audible des deux côtés du spectre politique : par ceux qui nient le phénomène au motif qu'on ne peut être raciste envers un groupe dominant, comme par ceux qui l'instrumentalisent pour relativiser le racisme subi par les minorités. La rigueur de la mesure est, en la matière, la seule position tenable car elle permet de reconnaître sans dramatiser, de nommer sans instrumentaliser - et de rappeler que la vocation d'une étude sur les racismes est de les mesurer tous, sans hiérarchie morale.

LES EST-ASIATIQUES : UNE STIGMATISATION SILENCIEUSE

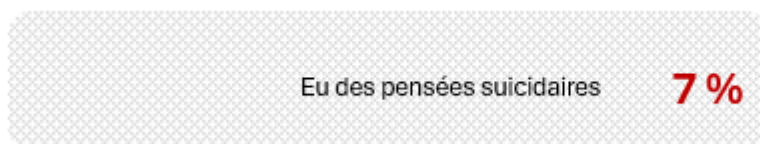
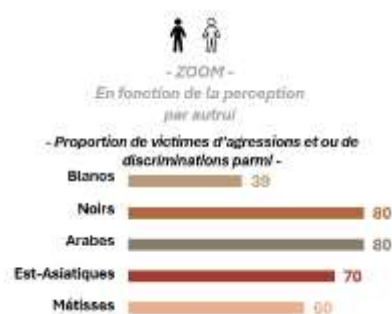
L'enquête Ifop pour la LICRA met en lumière un phénomène trop souvent ignoré : les Est-Asiatiques en France subissent un racisme à bas bruit, souvent banalisé, mais profondément ancré dans les interactions ordinaires. Pourtant, que ce soit dans les débats publics ou les travaux de recherches, ce racisme passe souvent après, au second plan, comme l'ont montré les travaux de Simeng Wang¹⁰ sur l'invisibilisation de ce racisme. **Mais s'il est moins visible que d'autres, il revêt une nature systémique** : il se manifeste dans différents espaces de socialisation, variant selon l'âge et les situations, et influence autant les expériences personnelles que les stratégies d'adaptation.

L'enquête Ifop apporte ainsi un éclairage en documentant quantitativement les déclarations des Est-Asiatiques sur leurs expériences de racisme et de discrimination en France, offrant des données originales sur ce phénomène encore méconnu.

1 – Un phénomène loin d'être marginal menant à des séquelles réelles

70% des Est-Asiatiques déclarent avoir été victimes d'agressions ou discriminations racistes au cours de leur vie. Ce chiffre place cette population juste derrière les Noirs (80%), les Arabes (80%), les Juifs (80%) et les Musulmans (79%), mais bien au-dessus la moyenne nationale (46%).

Pour les Est-Asiatiques, les conséquences psychologiques des agressions racistes sont significatives : **44% des victimes déclarent avoir souffert de troubles liés à ces expériences, dont 29% ont connu des épisodes d'anxiété ou de dépression, et 10% des pensées suicidaires - un chiffre supérieur à la moyenne nationale de 7%.** Ces données confirment que le racisme peut avoir des effets psychologiques particulièrement sérieux sur les Est-Asiatiques, comme l'ont montré les études de Eunice Y. Chen¹¹.



¹⁰ Wang, Simeng et al., L'expérience du racisme et des discriminations des personnes originaires d'Asie de l'Est et du Sud-Est en France (REACTAsie), Paris, Défenseur des droits / CNRS, 2023.

¹¹ Chen, A. C. C., Szalacha, L. A. & Menon, U., Perceived discrimination and its associations with mental health ... among Asian American and Pacific Islander undergraduate and graduate students, Journal of American College Health, 62(6), 390-398, 2014.

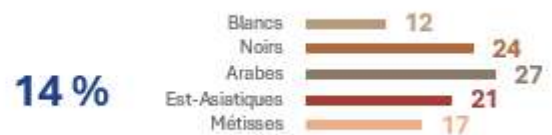
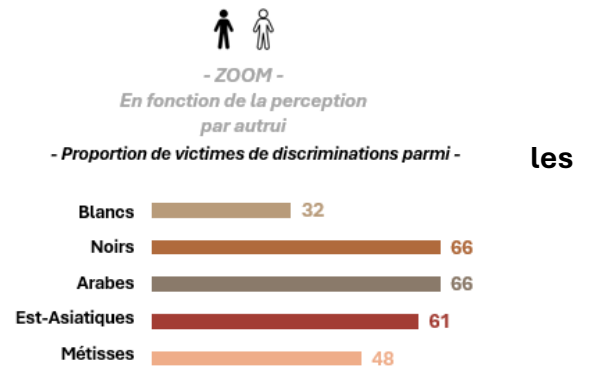
2 – Des stigmates persistants, plus discrets depuis un an

Si la victimation déclarée au cours de la vie est très élevée, avec 61% des Est-Asiatiques affirmant avoir été confrontés à au moins une forme d'agression ou de discrimination raciste, expériences subies au cours des douze derniers mois sont beaucoup moins fréquentes (19%). Cet écart est moins marqué chez d'autres groupes victimes, comme les personnes perçues comme « arabes », « noires » ou « juives ».

Plus précisément, un Est-Asiatique sur deux déclarent avoir déjà été la cible de moqueries ou de propos désobligeants, et plus d'un sur cinq affirme avoir déjà reçu des menaces sur leur personne ou leurs biens.



De menaces d'agression sur vos biens ou votre personne (ex : menaces verbales en face ou par téléphone, menaces écrites par courrier ou sur Internet...)



Un autre constat significatif est que les Est-Asiatiques plus âgés déclarent généralement subir moins d'agressions que les plus jeunes. Cet « age gap » peut être mis en perspective avec les travaux de Min Zhou¹², qui montrent que les expériences sociales et racistes des populations asiatiques aux Etats-Unis varient selon les générations et les instances de socialisation.

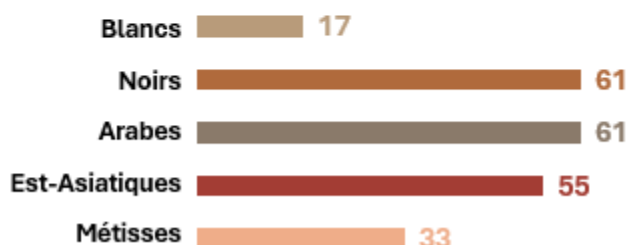
3 – Les boucs émissaires de la Covid-19 : la résurgence du racisme anti-Est-Asiatiques en 2020 ?



- ZOOM -

En fonction de la perception par autrui

- Proportion de victimes de comportements racistes parmi -



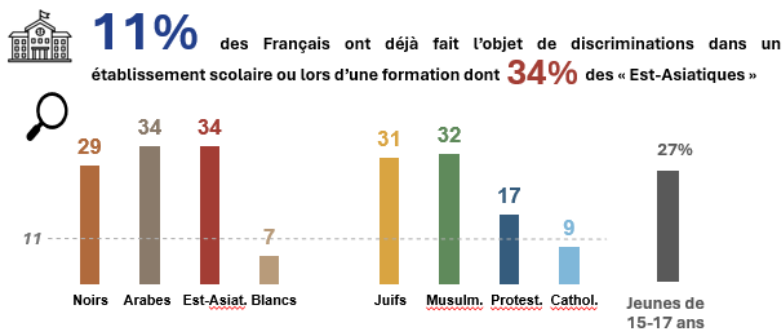
Si la victimation récente sur les douze derniers mois semble moins élevée chez les Est-Asiatiques que chez d'autres groupes victimes de racisme, les résultats concernant les cinq dernières années révèlent une tout autre intensité : 55% des Est-Asiatiques affirment avoir été confrontés à au moins une forme d'agression ou de discrimination. Ce chiffre, élevé et comparable à celui des Noirs (61%) ou des Arabes (61%), est peut-être à mettre

en perspective avec le contexte post-Covid, marqué par la propagation d'un discours sanitaire racialisé. La crise sanitaire a en effet favorisé des mécanismes de désignation de bouc émissaire, conduisant à associer les populations est-asiatiques à la responsabilité de la pandémie. En documentant une forte augmentation des actes hostiles pendant la crise sanitaire Est-Asiatiques, les travaux de Russell Jeung¹³ mettent en évidence cette dynamique.

Là aussi, cette dynamique est profondément générationnelle. Les jeunes Est-Asiatiques, notamment 71% de la génération Z, déclarent avoir été victime sur cette période, contre seulement 19% chez les baby-boomers. Les jeunes, plus présents dans les espaces scolaires et numériques, ont probablement davantage été exposés aux micro-agressions et aux stéréotypes viraux.

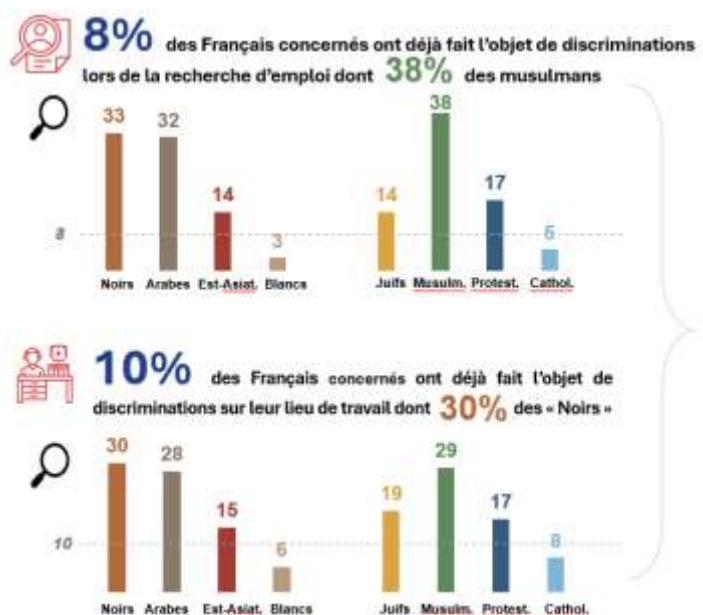
4 – Un « age gap » au détriment des plus jeunes

Après avoir analysé que les Est-Asiatiques déclarent subir des agressions ou discriminations à hauteur comparable aux groupes les plus exposés, il est intéressant d'examiner les espaces dans lesquels ces expériences se déploient. **L'enquête révèle que les discriminations touchent d'abord les espaces scolaires. 34% des Est-Asiatiques affirment avoir subi des discriminations au sein d'un établissement scolaire ou lors d'une formation. Le racisme**



anti-Est-Asiatiques, étant direct et manifeste, se comprend aisément pour celui qui le commet, et se révèle donc très tôt dans la vie des enfants, si bien que 15% des Est-Asiatiques déclarent avoir changé d'établissement scolaire pour eux-

mêmes ou pour leurs enfants afin d'éviter les risques d'agression ou de discrimination, ce qui, sur cette question, les place second, juste derrière les Juifs (19%). Cette forme de "socialisation à la stigmatisation" illustre la manière dont les normes et préjugés raciaux peuvent être intériorisés dès l'enfance, ce qui renvoie aux travaux de Derald Wing Sue¹⁴ sur les micro-agressions et leur intériorisation.




Cependant, contrairement aux expériences des populations noires ou arabes, ce racisme

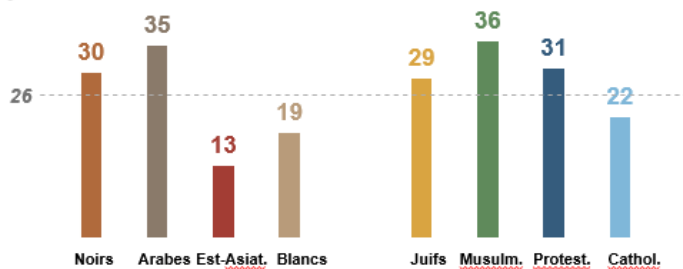
semble se réduire dans les espaces socialisants plus âgés et professionnels. 14% des Est-

¹² Zhou, Min, Contemporary Chinese America: Immigration, Ethnicity, and Community Transformation, Philadelphia, Temple University Press, 2009.

¹³ Jeung, Russell et al., Stop AAPI Hate National Report, Stop AAPI Hate, 2021.

¹⁴ Sue, Derald W., Microaggressions in Everyday Life: Race, Gender, and Sexual Orientation, Hoboken, NJ, Wiley, 2010.

 **26%** des personnes discriminées sur leur lieu de travail ont déjà changé de lieu de travail en raison de ces risques d'agressions ou de discriminations dont **35%** des « Arabes »



Asiatiques déclarent avoir subi une discrimination lors de la recherche d'un emploi, contre 33% pour les Noirs et 32% pour les Arabes. De même, seuls 7% évoquent des discriminations dans l'accès au logement, contre 26% et 25% respectivement. Cette relative immunité dans le monde professionnel traduit la persistance du stéréotype de la "minorité modèle", analysé par Ya-Han

Chuang¹⁵, selon lequel les Est-Asiatiques seraient perçus comme compétents et disciplinés, bénéficiant d'une reconnaissance partielle et conditionnelle dans les espaces professionnels et responsabilisant.

Le point de vue d'Ifop : un racisme discret mais bien réel

Les Est-Asiatiques subissent un racisme réel et non résiduel, peu médiatisé mais tangible dans la vie quotidienne. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ils déclarent des expériences de discrimination et d'agression à un niveau comparable aux personnes perçues comme « noires », « arabes » ou musulmanes. La pandémie de Covid-19 a probablement amplifié ce phénomène, avec l'apparition d'un bouc émissaire collectif, renforçant stéréotypes et micro-agressions, en particulier chez les jeunes. Ce racisme se manifeste différemment selon les âges et les contextes : direct et visible à l'école, partiellement atténué dans les espaces professionnels grâce à l'image de "minorité modèle". L'enquête Ifop permet d'apporter de la documentation chiffrée sur ces expériences et révèle un décalage entre la visibilité réelle du racisme et sa quasi-invisibilité dans le débat public.

Noé Fridman, pôle « Politique / Actualités » de l'Ifop

L'ENSEMBLE DE L'ENQUETE FERA L'OBJET D'UNE ANALYSE PLUS DETAILLEE DANS UN NUMERO SPECIAL DE LA REVUE DE LA LICRA, DROIT DE VIVRE, A PARAITRE DANS LES MOIS QUI VIENNENT.

¹⁵ Chuang, Ya-Han, Une minorité modèle ? Chinois de France et racisme anti-Asiatiques, Paris, INED / Presses universitaires, 2021.

